



**HAL**  
open science

## De la gymnastique conscriptive à la gymnastique sportive (1919-1939), l'exemple de la fédération des sociétés de gymnastique d'Alsace

Benoît Caritey

### ► To cite this version:

Benoît Caritey. De la gymnastique conscriptive à la gymnastique sportive (1919-1939), l'exemple de la fédération des sociétés de gymnastique d'Alsace. *Science et Motricité : revue scientifique de l'ACAPS* / ACAPS, 2000, 40, pp.3-9. halshs-00949802

**HAL Id: halshs-00949802**

**<https://shs.hal.science/halshs-00949802>**

Submitted on 13 Jun 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# De la gymnastique conscriptive à la gymnastique sportive

## 1918-1939: l'exemple de la Fédération des sociétés de gymnastique d'Alsace

Science et motricité, 2000, n° 40, p. 3-9

### Benoît Caritey

UMR CNRS 5605  
Institut d'Histoire Contemporaine  
Université de Bourgogne  
UFR STAPS Dijon, BP 27877,  
21078 Dijon, France  
Tel : 03 80 39 67 45  
Fax : 03 80 39 67 02  
E-mail :  
benoit.caritey@u-bourgogne.fr

**Résumé** – B. CARITEY (2000) *De la gymnastique conscriptive à la gymnastique sportive. 1918-1939: l'exemple de la Fédération des sociétés de gymnastique d'Alsace*. Science et motricité 40: 3-9.

Entre les deux guerres mondiales, la gymnastique tend à devenir un sport parmi d'autres. Une analyse de l'histoire de la Fédération des sociétés de gymnastique d'Alsace permet de comprendre cette mutation d'autant plus remarquable que l'opposition entre gymnastique et sports était initialement très vive. Elle correspond à une série de transformations qui touchent les sociétés de gymnastique à la fois dans leurs modalités de fonctionnement et dans leur structure sociale: le pratiquant, initialement exclu des instances de décision, devient un membre à part entière; les «membres passifs» sont de moins en moins nombreux à soutenir l'action d'éducation des masses que mènent les sociétés de gymnastique; les moniteurs sont désormais recrutés parmi les meilleurs gymnastes et semblent s'intéresser davantage à une gymnastique spectaculaire et sportive; les classes dominantes abandonnent les fonctions dirigeantes (ou en sont évincées) au profit des classes moyennes et dominées, moins attachées au principe de modération qui prévalait auparavant.

**Mots clés:** Alsace / Gymnastique / Histoire / 1919-1939 / Organisation sportive / Classes sociales

### Introduction

Lorsqu'apparaissent en France les sports athlétiques, la gymnastique est une activité déjà largement implantée: au cours de la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle, des gymnases avaient été ouverts, dans les grandes villes essentiellement, par des professeurs qui vivaient (plus ou moins confortablement) des leçons de gymnastique qu'ils donnaient à une clientèle fortunée; dans la deuxième moitié du siècle, des cercles et des sociétés de gymnastique avaient été fondés par des patriotes, républicains militants. Ces sociétés, réunies sous l'autorité de l'Union des sociétés de gymnastique de France à partir de 1873, deviennent, au moment où apparaissent les sports athlétiques, des lieux de patronage, gérés par les classes dominantes et organisant la pratique de la gymnastique à l'intention des classes dominées. Après l'accession des républicains au pouvoir, leur activité est encouragée par les dirigeants politiques, pour sa contribution à la formation physique et morale du citoyen et à la préparation militaire du conscrit.

Cet ambitieux projet d'éducation des masses populaires s'appuie sur une conception particulière de l'exercice corporel: «celle d'un mouvement gymnastique mesuré, rationnel et relativement plus standardisé que le mouvement sportif contemporain» (Defrance, 1978, 158). Jugés trop débridés, excessifs et non utilitaires par les partisans de la gymnastique, les sports naissants sont violemment décriés, accusés de détourner la jeunesse des finalités légitimes de l'exercice physique et suspectés d'être préjudiciables à sa santé: «Le sport fait des ignares et des cardiaques, des éclopés et des brutes»<sup>1</sup>. Et les raisons au nom desquelles les sports sont condamnés sans appel justifient également le rejet des pratiques qualifiées de

«funambulesques». Populaires, ces pratiques autorisent «de violentes décharges d'énergie, une culture intensive et spectaculaire des capacités corporelles, une manifestation bien apparente du corps.» (Defrance, 1978, 160)

Or, si l'on se réfère à Barrull (1984), entre les deux guerres apparaît la gymnastique «artistique», compétitive et spectaculaire, qui s'impose progressivement aux dépens des anciennes modalités dominantes de la pratique; l'entre-deux-guerres est envisagé de ce point de vue comme une «phase de transition» entre une gymnastique initialement développée puis encouragée comme *pratique conscriptive* (Arnaud, 1987) et une gymnastique sportive qui s'impose définitivement après la seconde guerre mondiale<sup>2</sup>. Cette mutation, qui témoigne de l'intégration de la gymnastique dans le phénomène sportif, est une véritable révolution: elle implique non seulement l'affaiblissement de l'opposition initiale entre gymnastique et sports (au moment où le phénomène sportif connaît un développement sans précédent), mais également l'imposition des modalités initialement les plus dominées (au point d'être considérées comme illégitimes), à travers la gymnastique «artistique», qui devient le couronnement de la pratique gymnique.

La gymnastique n'est pas la seule pratique corporelle à subir une telle mutation. Au même moment, les compétitions interassociatives prennent une place de plus en plus centrale dans la pratique des joutes nautiques, jeu traditionnel envisagé dans le cadre des fêtes communautaires au début du 20<sup>e</sup> siècle encore (Camy, 1983), ce qui rend compte de l'importance croissante des instances fédérales et de l'effort de rationalisation des règles de la confrontation sportive qu'elles poursuivent.

2 – Notamment à travers l'adoption d'un Code de pointage dont la première édition date de 1949.

La natation associative, essentiellement envisagée dans la perspective du sauvetage jusqu'à cette époque, s'ouvre aux formes compétitives de l'activité telles qu'elles existaient déjà en Angleterre (Terret, 1994). L'entre-deux-guerres apparaît de ce point de vue comme une période où des activités d'origines aussi différentes que les joutes, la natation ou la gymnastique se conforment au modèle sportif d'organisation de la pratique (compétitif et fédéral), processus qui se poursuit après la seconde guerre mondiale.

L'histoire de la *Fédération des sociétés de gymnastique d'Alsace* entre sa création, en 1921, et 1939 permet de saisir les prémices de cette mutation. L'Alsace est un très bon terrain d'analyse du processus, dans la mesure où l'implantation de la pratique y est plus ancienne que dans le reste de la France et le réseau associatif plus dense (l'influence allemande et suisse y est, en relation avec la proximité de ces deux pays où la gymnastique est très fortement développée, plus prégnante). La FSGA n'est certes pas la seule organisation fédérale à s'occuper de gymnastique en Alsace : elle doit composer avec l'*Avant garde du Rhin*, fédération catholique qui cultivait également une forme de francophilie avant 1914, et qui participe activement à la préparation militaire des jeunes alsaciens ; elle doit compter avec la concurrence des unions ouvrières, communiste et socialiste. Mais elle a établi des liens très étroits avec l'USGF, dont témoigne notamment le fait que traditionnellement, à l'occasion des assemblées générales de la fédération alsacienne, les délégués des sociétés de gymnastique adressent au président de l'USGF un télégramme dans lequel ils réaffirment leur attachement à la cause défendue par l'Union.

On peut donc supposer, dans la mesure où la FSGA entretient avec l'USGF des liens étroits et où les débats dont la fédération nationale est le théâtre sont suivis avec beaucoup d'attention par les dirigeants de la fédération régionale, mettre en évidence, à partir de son exemple, les développements et les fondements du processus de mutation de la gymnastique qui, de pratique conscriptive à l'origine, tend à devenir entre les deux guerres une pratique sportive.

L'ambition de cette analyse est de préciser quelques perspectives de recherche à partir de l'histoire du mouvement sportif alsacien<sup>3</sup>, pers-

pectives que l'étude de l'histoire du phénomène sportif en Bourgogne doit permettre, à l'avenir, de développer, d'enrichir ou de corriger. Il s'agit dans un premier temps d'envisager les transformations qui interviennent dans les discours et dans les représentations de la gymnastique au sein de la FSGA, sur la base d'une analyse du contenu de la revue officielle de la fédération régionale (*Le Gymnaste d'Alsace*) : les articles et l'iconographie permettent de repérer les transformations qui interviennent dans les représentations et dans les pratiques.

Il s'agit dans un deuxième temps de comprendre le processus de mutation de la gymnastique qui s'engage, d'en saisir la dynamique, à partir de deux perspectives complémentaires. D'une part, les transformations de la structure des sociétés de gymnastique rendent compte de ce qui apparaît comme un début d'affaiblissement de l'idéal conscriptif qui les fondait en tant que telles. À ce niveau de l'analyse, les publications de la FSGA et des sociétés qui lui sont affiliées recèlent d'indications précieuses : elles permettent de saisir les changements en cours et parfois les espoirs ou les regrets qu'ils suscitent. D'autre part, à la transformation des caractéristiques motrices et symboliques de la pratique correspond non pas la transformation des propriétés sociales des pratiquants (c'est l'explication la plus couramment retenue à la suite de Defrance, 1978, et Pociello, 1983) mais une évolution des propriétés des dirigeants des sociétés affiliées à la FSGA.

### De la gymnastique conscriptive à la gymnastique sportive

Fondée le 11 mars 1921, la *Fédération des sociétés de gymnastique d'Alsace* se fixe pour mission de promouvoir et de développer en Alsace le patriotisme et l'idéal républicain<sup>4</sup>. Cette fédération se présente comme une instance de production

de Strasbourg, et dont les principaux résultats sont réunis dans *Le mouvement sportif alsacien (1920-1940) : un espace en structuration*, thèse pour le doctorat nouveau régime de sociologie, Université des sciences humaines de Strasbourg, 1992.

4 - La première page du *Gymnaste d'Alsace* est illustrée, invariablement de 1921 à 1940, d'une gravure représentant une alsacienne en costume traditionnel, étreignant le drapeau tricolore, gravure accompagnée d'une légende pour le moins explicite : « enfin ! ».

et de propagation d'un discours militant dont le *Gymnaste d'Alsace*, son organe officiel, assure la diffusion. Qu'il s'agisse de discours généraux (écrits pour alimenter les pages du *Gymnaste d'Alsace*, ou prononcés à l'occasion des nombreuses circonstances officielles que secrète l'activité fédérale), de chroniques concernant la vie des sociétés, des fédérations, régionale et nationale, ou qu'il s'agisse de l'iconographie illustrant chaque numéro, les contenus du *Gymnaste d'Alsace* sont mis au service de l'idéal que défend la FSGA. Et ce message change au cours des années vingt et trente.

### La gymnastique à travers le discours officiel : de l'homme complet au sport complet

Au début des années vingt, la définition de la gymnastique telle que la retraduit le *Gymnaste d'Alsace*, repose moins sur un ensemble de pratiques que sur un système de finalités : on pratique aussi bien dans le cadre des sociétés affiliées à la FSGA, outre les exercices au sol et aux agrès (qui composent la gymnastique proprement dite), le basket, l'athlétisme, la natation, la lutte, l'escrime et le tir ; ces différentes activités ne sont pas pratiquées pour elles-mêmes, mais associées dans un but de formation du futur citoyen et du futur conscript. Cette formation est inséparablement physique et morale : « La force physique, si grande et si ordonnée qu'elle soit, est insuffisante si elle n'est accompagnée des puissances morales qui font l'homme complet »<sup>5</sup>. La FSGA se met au service de la France républicaine en contribuant à l'éducation des masses et en œuvrant pour le redressement sanitaire de la France, la solidarité et la paix sociale. Les jeunes gens sont invités, dès la fin de leur scolarité primaire, à acquérir la formation physique et morale qui leur permettra de tenir leur place de citoyen. Les jeunes filles sont conviées également à entrer dans une société de gymnastique, car « si nous ne voulons assister à la ruine physique de notre espèce, à son démantèlement, à son enlaidissement, il importe que la jeune fille, la mère de famille de demain, cherche dans la pratique de l'éducation physique, le seul remède possible »<sup>6</sup>.

Au nom de cette entreprise d'utilité publique, la fédération rejette

3 - Travail de recherche mené de 1988 à 1992 au sein du Laboratoire APS et sciences sociales de l'Université des sciences humaines

5 - Encadré, *Le Gymnaste d'Alsace*, 16, 1925  
6 - « L'éducation physique féminine », *Le Gymnaste d'Alsace*, 11, 1923.

toutes les formes déviantes d'exercices physiques et condamne ceux qui s'y adonnent: les sportifs «ne visent qu'à une gloire éphémère qu'ils paieront de leur santé»<sup>7</sup>; l'acrobate se livre, «pour gagner sa vie, à une profession toute spéciale, qui n'a de valeur que quand elle est essentiellement dangereuse, et qui n'existerait bientôt plus qu'à l'état de souvenir si l'égoïsme humain n'avait des racines vivaces qui se traduisent à chaque occasion par des applaudissements et de l'admiration ridicule pour ceux qui risquent à tout instant leur vie sans nul avantage pour personne»<sup>8</sup>. Tout est dit: professionnalisme, parasitisme, égoïsme (au lieu de développer l'altruisme), inutilité (puisqu'on ne peut dire gratuité) du danger. Malgré sa proximité gestuelle, l'*acrobatie* est décrite comme le négatif de la gymnastique.

À la fin des années vingt se produit dans le discours sur la gymnastique une mutation qui pourrait de prime abord apparaître comme une forme de négation de l'éthique gymnastique telle que la traduit encore le discours officiel des années vingt. La gymnastique devient un sport complet: elle est définie comme «le sport qui a pour but le développement physique de tout le corps»<sup>9</sup>, sa beauté réside dans la «perfection du geste»<sup>10</sup> qui repose sur un contrôle de soi. Telles sont les bases d'une gymnastique de plus en plus sportive, qui accorde une place centrale aux concours à l'artistique. Depuis la fin des années vingt, admet-on, les gymnastes «ont adopté et [...] pratiquent de plus en plus la conception sportive de la culture physique et du résultat autonome, individuel»<sup>11</sup>.

L'évolution de la chronique concernant l'activité de la fédération et des sociétés qui lui sont affiliées montre à quel point les changements en cours sont profonds. Dans les années vingt, un concours fédéral est «une belle œuvre de propagande», et la chronique relate en détail le défilé des participants derrière leurs fanfares, attire l'attention de ses lecteurs sur la discipline des participants, et sur l'importance des personnalités présentes (immanquablement satisfaites ou impressionnées).

En 1933 encore, le *Gymnaste d'Alsace* relate l'événement le plus important de la saison gymnique

sous un titre très neutre: «Le concours de l'Union de France à Angoulême». Les résultats obtenus sont renvoyés (comme pour rappeler le caractère secondaire de cette dimension compétitive) en fin d'article sous le titre «les succès de la fédération d'Alsace»<sup>12</sup>.

Deux ans plus tard, la rhétorique a complètement changé. Relatant le même événement, le *Gymnaste d'Alsace* titre en première page: «Brillant succès de nos gymnastes à Sète. Armand Walter est champion de France»<sup>13</sup>. Certes, on continue à œuvrer «pour le bien de la santé publique, pour le bien de la Patrie»<sup>14</sup>, et à considérer les sportifs comme des «dilettantes aveugles»<sup>15</sup>, mais l'opposition entre gymnastique et sport s'est considérablement affaiblie. Et cette mutation du discours correspond à l'imposition des modalités autrefois dominées de la gymnastique, comme le dévoile l'évolution de l'iconographie publiée dans le *Gymnaste d'Alsace*.

### La gymnastique selon son iconographie: entre morale et spectaculaire

L'iconographie publiée est davantage qu'un agrément. Chaque photographie qui apparaît dans le *Gymnaste d'Alsace*, soit pour illustrer un article, soit isolée avec sa légende des textes qui l'entourent, doit être appréhendée comme une tentative pour représenter la gymnastique légitime. Les rédacteurs de la revue officielle de la fédération choisissent parmi la masse des clichés à leur disposition ceux qui leur semblent dignes d'intérêt. Et ce sont les critères qui déterminent cette dignité qu'il faut tenter de saisir derrière la récurrence des types d'illustration<sup>16</sup>.

Au début des années vingt, l'iconographie publiée dans les pages du *Gymnaste d'Alsace* trahit une nette

préférence pour les photos de réalisations collectives, qui soulignent la discipline et la cohésion au sein du groupe des gymnastes, davantage que l'adresse individuelle. Ce que l'iconographie cherche manifestement à démontrer, c'est la capacité de la fédération de gymnastique, régionale ou nationale, à mobiliser en masse, à travers des photos de mouvements d'ensemble aux proportions impressionnantes, des photos de défilés montrant des théories de gymnastes impeccablement rangés derrière leur drapeau, à travers des vues des tribunes d'honneur où se pressent tant de personnalités éminentes (que la légende nomme par le détail).

Lorsque l'iconographie s'arrête sur le champion, ce n'est dans un premier temps que sous la forme de portraits. On répugne manifestement à montrer le gymnaste dans ses œuvres. L'exemplarité du champion tient uniquement dans ses vertus morales que la photographie tente de restituer: sérénité (aucune joie déplacée dans ces portraits posés), modestie (le regard ne fixe pas l'objectif), noblesse d'âme (le port de tête est altier). Le portrait du gymnaste est aux antipodes du portrait des champions sportifs publiés dans d'autres journaux sportifs à la même époque: nonchalants ou marqués par l'effort, satisfaits ou irrévrencieux.

Au cours des années vingt, les publications officielles de la FSGA commencent à représenter le gymnaste en action. Dès 1923, des exercices gymniques sont montrés dans une rubrique située en fin de numéro, intitulée «*Unsere Bilder*» («Nos images»). Mais les légendes, qui contribuent à brouiller les pistes en ne nommant ni les circonstances ni les personnes, témoignent du statut encore problématique de l'action dévoilée: elles se bornent à souligner l'exécution exemplaire de l'élément gymnique donné à voir, volontairement coupé de tout contexte événementiel (alors que ces clichés sont pris à l'occasion de manifestations fédérales ou dans le cadre de l'activité des sociétés).

Les éléments du répertoire gymnique ainsi exhibés sont d'abord des exercices exigeant adresse et force, tel le travail au cheval d'arçon, des exercices de maintien aux anneaux (appui tendu renversé, croix de fer, équerre, etc.). On ne dévoile le gymnaste en action qu'au travers de figures sobres dont l'apprentissage requiert un travail long et rigoureux.

À partir de 1927, l'iconographie montrant les gymnastes dans leurs œuvres commence à dévoiler le mouvement. Les images d'exercices

7 - *Le Gymnaste d'Alsace*, 4, 1922.

8 - Extrait du *Gymnaste du Sud*, repris dans *Le Gymnaste d'Alsace*, 17, 1926.

9 - *Le Gymnaste d'Alsace*, 4, 1928.

10 - Docteur Henry DIFFRE, cité dans *Le Gymnaste d'Alsace*, 3, 1930.

11 - *Le Gymnaste d'Alsace*, 21, 1932.

12 - *Le Gymnaste d'Alsace*, 11, 1933.

13 - *Le gymnaste d'Alsace*, 9, 1935.

14 - «Après l'alerte», *Le Gymnaste d'Alsace*, 9, 1938.

15 - *Le Gymnaste d'Alsace*, 4, 1939.

16 - Cette étude porte sur l'ensemble des illustrations (photographies, gravures et dessins) publiées par le *Gymnaste d'Alsace* entre 1921 et 1939 et prend en compte le contenu iconique et la légende. Ces illustrations peuvent être regroupées en quatre types: portraits individuels (de dirigeants, de champions) ou collectifs (d'équipes, de sociétés ou de dirigeants); défilés et mouvements d'ensemble (témoignages de l'activité fédérale régionale ou nationale, ou représentations à la portée générale); poses plastiques individuelles ou collectives (aux vertus pédagogiques ou démonstratives); exercices gymniques collectifs ou individuels (illustrant ce qui est considéré comme la forme la plus aboutie de la gymnastique).

en élan, à la barre fixe et aux barres parallèles, soulignent l'attitude impeccable des « artistes », maîtrisant, même dans la situation renversée où les saisit le photographe, leur posture et le mouvement en cours : cette iconographie de plus en plus fréquente (au point de supplanter toutes les autres), montre que même dans des situations où le corps est libéré de la pesanteur, un gymnaste reste maître du mouvement qu'il est en train d'accomplir. Ici encore, les images sont coupées de tout contexte événementiel ; elles ne font que compléter un répertoire d'exercices possibles. Mais à travers leur publication, on peut voir que le couronnement de la gymnastique est moins le mouvement collectif (mouvement d'ensemble ou enchaînement en section) mais de plus en plus ces exercices travaillés pour leur valeur spectaculaire également.

L'iconographie ne verse pas pourtant dans une célébration de l'acrobatie : la rectitude des attitudes traduit une maîtrise des exercices relevant d'une forme d'accomplissement corporel ; l'apparente aisance du gymnaste exprime, à l'opposé d'une forme insensée de défi, la rigueur d'une formation où rien n'est laissé au hasard ou à la fantaisie. La réussite du gymnaste que l'on donne à contempler est d'abord le fruit d'une discipline de travail.

Cette analyse de l'iconographie « officielle » montre que la définition de la gymnastique change au cours des années vingt, changement qui s'accroît au cours des années trente. Le processus n'est pourtant pas achevé en 1940 : certes, la compétition occupe une place de plus en plus centrale, mais elle n'est acceptée que dans la mesure où elle est un moyen d'émulation entre les gymnastes, et les modalités de la compétition gymnique, en privilégiant la perfection du geste plus que les difficultés surmontées, demeurent, dans la mesure du possible, fidèles à l'idéal initial des sociétés de gymnastique. Quoi qu'il en soit, le processus de mutation est engagé.

## Transformations de la structure et du fonctionnement des sociétés de gymnastique

Comment comprendre le fait que l'intégration de la gymnastique dans le phénomène sportif passe par l'imposition des modalités de pratique initialement les plus domi-

nées ? Classiquement, l'évolution des caractéristiques motrices et symboliques d'une pratique sportive est appréhendée en relation avec sa divulgation dans l'espace social : au cours de son développement, une pratique sportive conquiert de nouveaux publics qui la transforment en se l'appropriant. Cette hypothèse, largement admise et souvent démontrée est ici prise à défaut. En 1919 déjà, la gymnastique, en tant qu'activité d'éducation de masse, s'adresse d'abord à des pratiquants issus des catégories dominées, ce qu'atteste notamment la biographie des champions, publiée à l'occasion de leur victoire. À travers ces biographies, on peut voir que l'archétype du gymnaste est un ouvrier qualifié ; tel est l'accomplissement social que l'on semble proposer à la jeunesse gymnaste à travers l'exemple de ses champions. On peut certes objecter que les champions ne sont pas nécessairement représentatifs de la population des gymnastes, pour la raison même qu'ils s'en distinguent, mais prendrait-on soin de souligner la modestie de leurs origines sociales si cette caractéristique ne devait toucher tous ceux auprès de qui ces champions doivent servir d'exemples ?

Les facteurs susceptibles de rendre compte des mutations en cours touchant la définition de la gymnastique doivent donc être recherchés ailleurs : d'une part, dans l'affaiblissement de la logique philanthropique d'organisation de la pratique, mise en place à la fin du 19<sup>e</sup> siècle ; d'autre part, dans l'évolution de la position des moniteurs dans les sociétés de gymnastique ; enfin, dans la diffusion de l'investissement dans les fonctions dirigeantes.

### L'affaiblissement de la logique philanthropique

Selon Defrance, les sociétés de gymnastique françaises, qui étaient à leurs débuts des associations de jeunes gens auto-organisés, au sein desquelles la militarisation était une mobilisation proprement politique, deviennent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle des groupes de patronage, hiérarchiquement organisés, qui ne « visent plus que l'encadrement physique et moral des classes dominées » (Defrance, 1979, p.22).

Les sociétés de gymnastique alsaciennes connaissent, à l'époque du *Reichsland*, une mutation comparable : les plus anciennes d'entre elles étaient, à l'époque du Second Empire, des sociétés de jeunes gens affichant des opinions libérales ; dans les premières années de l'annexion, elles fonctionnent comme

des associations de francophiles militants et constituent des foyers d'opposition à la domination allemande.

Les gymnastes alsaciens manifestent leur opposition à l'annexion notamment en répondant favorablement aux invitations lancées par des sociétés de gymnastique françaises, invitations d'autant plus fréquentes dans les années 1870 et 1880 que les Alsaciens immigrés sont nombreux à s'être impliqués dans le développement de la gymnastique en France : à l'occasion de ces fêtes, les gymnastes réaffirment leur attachement à la France, par exemple en défilant derrière le drapeau (tricolore) de leur société (Charpier, 1996) ; les autorités allemandes sanctionnent ces actes de provocation en prononçant la dissolution des sociétés et la liquidation de leurs biens.

Il arrive que les gymnastes alsaciens expriment leur opposition à l'annexion de manière plus provocante : en brûlant un drapeau impérial par exemple, ce qui aboutit également à la dissolution des sociétés de gymnastique impliquées.

Ces manifestations contre l'annexion qui empruntent au registre de la provocation gratuite peuvent être interprétées comme péchés de jeunesse. Elles s'épuisent au fil des dissolutions répétées. D'autres formes d'opposition à la domination allemande s'imposent alors, moins spectaculaires, permettant d'envisager la continuité d'une action dans la durée. Et les sociétés de gymnastique tendent à devenir des organisations vouées à l'éducation de la jeunesse alsacienne.

Après l'armistice, cette orientation se renforce. Le mouvement francophile devient une entreprise d'éducation des masses. Et dans les années vingt, les sociétés affiliées à la FSGA fonctionnent comme des associations philanthropiques : ont le statut de membres, non pas ceux qui bénéficient de l'action des sociétés (les gymnastes en l'occurrence) mais tous ceux qui rendent par leur investissement en temps ou leur contribution financière, cette action possible. Ce sont les « membres passifs » (membres associés, membres honoraires et membres bienfaiteurs), qui constituent la base véritable d'une structure d'accueil de la jeunesse.

Les pratiquants n'ont alors aucun pouvoir sur les décisions prises aussi bien par les sociétés auxquelles ils appartiennent que par la fédération à laquelle elles sont rattachées. C'est là une particularité des sociétés de gymnastique par rapport au reste du mouvement sportif associatif : ailleurs, l'associa-

tion est avant tout un regroupement de pratiquants qui se structure progressivement ; ici, la société se fonde sur le regroupement des bonnes volontés souhaitant participer au développement de l'éducation physique et morale d'une jeunesse dont elles se distinguent par l'âge et la condition sociale. Bien qu'étant l'objet de toutes les attentions (ce dont témoignent les rapports d'activité de la fédération), les pratiquants sont soigneusement tenus à l'écart des instances de décision. Cette particularité rend compte du nombre important des membres associés, honoraires ou bienfaiteurs, supérieur au nombre de membres actifs (voir « les effectifs de la FSGA, 1922-1939 », tableau en annexe).

Progressivement, cette logique est remise en cause. La création d'une licence par l'USGF en 1931, répercutée par la FSGA, instaure de nouveaux rapports entre les pratiquants et la société de gymnastique où ils sont inscrits : la licence est obligatoire pour les gymnastes souhaitant participer aux concours organisés lors des fêtes fédérales ou des fêtes régionales. Cette décision inaugure de nouvelles formes de relations au sein des sociétés de gymnastique, dans la mesure où le gymnaste licencié devient un membre à part entière de la société de gymnastique.

À la même époque, on voit apparaître dans les rapports d'activité des sociétés ou de la FSGA des plaintes au sujet de la désaffection des membres associés : ils sont de moins en moins nombreux, déplore-t-on, à accepter de s'associer à l'œuvre d'éducation des masses poursuivie par la FSGA. Et de fait, on constate que le nombre des membres associés ne cesse de baisser au cours des années trente, alors que le nombre des pratiquants suit une tendance inverse (voir « les effectifs de la FSGA, 1922-1939 », tableau en annexe).

La combinaison de ces deux facteurs, l'un structurel, l'autre conjoncturel, contribue à transformer les relations entre dirigeants et pratiquants à l'intérieur des sociétés de gymnastique. Et c'est à cette époque que l'effort d'éducation se déplace de la jeunesse à l'enfance : la fédération encourage les sociétés qui lui sont affiliées à créer et à développer des sections de « pupilles » et de « pupillettes » (entrent dans cette catégorie les garçons et filles de moins de 15 ans). Les progrès en la matière font l'objet d'une attention soutenue de la part des responsables fédéraux et le *Gymnaste d'Alsace* accorde à cette dimension de l'activité des sociétés de gymnastique une importance inédite en travaillant à justi-

fier cet effort et en faisant un compte rendu minutieux des manifestations fédérales organisées à l'intention des plus jeunes.

### L'évolution de la position du moniteur dans les sociétés de gymnastique

Dans les sociétés de gymnastique, la fonction de moniteur a une importance centrale, dans la mesure où il ne peut être question de laisser les gymnastes s'exercer seuls. La gymnastique est d'abord une activité enseignée, et la réalisation des objectifs d'éducation physique et civique que poursuit la FSGA est étroitement dépendante de la compétence et du sérieux des moniteurs à qui l'on confie le soin d'éduquer la jeunesse.

Lorsque les sociétés de gymnastique se transforment, d'associations de pratiquants qu'elles étaient à l'origine en structures de patronage, les anciens pratiquants les plus impliqués s'investissent dans les fonctions dirigeantes et les fonctions de moniteur. Leurs qualités et leur légitimité de dirigeants découlent du militantisme dont ils ont fait preuve à l'époque du *Reichsland*. Le fait que le moniteur soit un ancien pratiquant ne crée pas alors de césure entre dirigeants et moniteurs : il n'en est pas moins un membre à part entière de la société de gymnastique, au même titre que les « membres passifs » et les dirigeants ; comme eux, il tire sa légitimité de sa position sociale ou de son passé militant. Et l'on peut voir, au fil de l'histoire de la fédération, l'investissement dans les fonctions de moniteur constituer la première étape d'une ascension dans la hiérarchie fédérale<sup>17</sup>.

Dans les sociétés de gymnastique où aucun ancien gymnaste militant ne peut assurer l'enseignement de la gymnastique, ou dans les grandes sociétés de gymnastique, où les moniteurs ne peuvent assurer l'ensemble des leçons, les dirigeants ont dans un premier temps recours aux services d'un moniteur militaire, éventuellement à ceux d'un sapeur pompier, parfois rémunéré, et dont la formation (à l'*École normale de gymnastique et d'escrime* notamment) est une garantie de

compétence dans l'enseignement d'une gymnastique conscriptive. Mais il s'agit là d'une solution de fortune, nécessairement provisoire.

Pour résoudre le problème que pose l'encadrement des leçons de gymnastique, des cours de formation sont organisés au sein de la FSGA à l'intention de gymnastes qui souhaiteraient devenir moniteurs. Certains gymnastes sont même invités à suivre des stages nationaux d'initiation à la méthode française à Dinars, d'une durée de quinze jours (ce qui n'est pas simple à une époque où n'existent pas encore les congés payés). La mise en place de formations des cadres techniques n'est pas en soi une nouveauté, dans la mesure où des cours de moniteurs existaient déjà à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, mais l'intérêt porté à ce type d'initiative est inédit. Les dirigeants fédéraux sont sensibles aux enjeux relatifs à la formation de moniteurs issus des sociétés de gymnastique, et mènent une active propagande, comme en témoigne le nombre des articles consacrés à la question, pour susciter des vocations dans les rangs des gymnastes. Mais cette politique de formation a des effets pervers.

La barrière symbolique entre dirigeants et gymnastes, caractéristique de la logique philanthropique, implique que les moniteurs formés après 1920 ne s'agrègent plus au groupe des dirigeants mais demeurent associés au groupe des pratiquants. Cette barrière symbolique, quasiment infranchissable, est sociale : tous ceux qui accèdent aux fonctions de moniteur, en remplacement des anciens, démissionnaires ou décédés, occupent une position sociale plus dominée que leurs prédécesseurs ; ils ne sont en outre que les produits les plus aboutis de l'œuvre d'éducation des masses et non, comme leurs aînés, des individus qui se sont signalés par leur engagement dans une entreprise militante. La fonction de moniteur devient le couronnement d'une carrière de gymnaste et le sommet de la trajectoire des meilleurs.

On peut ainsi comprendre le fait que la définition de la gymnastique défendue par les moniteurs soit, non plus conforme aux principes de modération qui renvoient aux représentations dominantes des exercices corporels, mais accorde à la gymnastique acrobatique et spectaculaire une place de plus en plus importante : c'est là une manière d'affirmer leur excellence, différente de l'excellence sociale des dirigeants et différente de l'aura des militants francophiles qu'étaient leurs prédécesseurs, sur la base d'une compétence spécifiquement gymnique.

17 - L'exemple le plus illustre est Joseph SANBOEUF (1848-1938), qui devint président de l'USGF puis président de l'union européenne de gymnastique : il était avant 1870 moniteur de la société de gymnastique de Guebwiller, qu'il quitta en 1871 en même temps que l'Alsace lors de l'annexion de la région par l'Allemagne.

Et de fait, la commission technique de la FSGA affirme de plus en plus fréquemment son souhait d'être associée aux décisions de politique fédérale<sup>18</sup>, ce qui ne semblait pas nécessaire tant que les membres de cette commission ne se distinguaient pas des autres dirigeants.

### La divulgation de l'investissement dans la fonction dirigeante

On peut, en dernière analyse, rendre compte des mutations dans la définition de la gymnastique en envisageant les conséquences du renouvellement des dirigeants des sociétés de gymnastique, plus important, semble-t-il, que pour les autres associations sportives. D'une part, les successeurs des anciens militants francophiles ne peuvent se prévaloir de cette qualité; d'autre part, les dirigeants issus des catégories dominantes dans l'espace social sont de moins en moins nombreux en comparaison du nombre de ceux qui sont issus des catégories intermédiaires et dominées.

Les dirigeants des sociétés de gymnastique affiliées à la FSGA dans les années vingt sont pour la plupart âgés, et la rubrique nécrologique du *Gymnaste d'Alsace* est plus fournie que dans les autres publications fédérales. On y rappelle les actes de foi des dirigeants défunts, leur attachement à la cause de l'Alsace française à l'époque du *Reichsland*. Le contenu de la rubrique nécrologique a un double intérêt. D'une part, il permet de mesurer le militantisme passé des dirigeants des sociétés de gymnastique, à travers l'évocation des actions d'éclats qui témoignent de leur engagement patriotique: tel ancien gymnaste avait accroché un drapeau français en haut d'un arbre et les Allemands n'eurent comme solution que d'abattre l'arbre pour faire disparaître l'emblème; la plupart des dirigeants dont on honore la mémoire avaient appartenu à la très francophile *Association des gymnastes alsaciens*, dissoute par les autorités allemandes en 1887. D'autre part, on peut apprécier l'importance

que prend symboliquement cette filiation au sein de la FSGA: la fédération y trouve ses racines et ses traditions, ainsi que le fondement de sa légitimité.

Les successeurs de ces dirigeants historiques des sociétés de gymnastique ne peuvent plus se prévaloir, le plus souvent, de ce passé militant; peut-être même sont-ils moins attachés que leurs prédécesseurs à la défense et à la propagation de l'idéal patriotique et républicain, et d'autant moins que la France souveraine d'après 1919 n'est pas la France rêvée à l'époque de la domination allemande...

Une analyse de l'évolution de l'investissement dans les fonctions dirigeantes montre que la prépondérance des classes dominantes est remise en cause entre 1920 et 1940. La proportion des propriétaires rentiers, des commerçants et chefs d'entreprises et des professions libérales décline de 60,6% en 1922 à 50,0% en 1939. On remarque une désaffection progressive des chefs d'entreprise et des commerçants (de 48,4% en 1922 à 31,8% en 1939) auxquels se substituent des employés (dont la participation passe de 22,7% à 34,1% entre 1922 et 1939) et des professions libérales (de 4,5% à 18,1%).

Ces résultats invitent à penser l'évolution de l'investissement dans les fonctions dirigeantes en terme de diffusion sociale. On peut supposer que les dirigeants les plus anciens et les plus militants, appartenant en majorité aux classes dominantes sont remplacés par des dirigeants plus jeunes (et dont on peut penser qu'ils n'appartenaient pas au mouvement gymnastique aux origines) de plus en plus nombreux à appartenir à la catégorie des employés.

La distance sociale entre pratiquants (d'origine populaire essentiellement) et les dirigeants (appartenant initialement aux classes dominantes) se réduit en raison de la diffusion de l'investissement dans les fonctions dirigeantes: qu'ils se désistent de leurs fonctions ou qu'ils en soient progressivement évincés les uns après les autres, les dirigeants issus des catégories dominantes dans l'espace social sont de moins en moins nombreux à la tête des sociétés de gymnastique. La gymnastique tend à être, non plus une activité patronnée, mais une activité organisée par les classes populaires pour les classes populaires, ce qui permet de comprendre que les modalités les plus populaires de la pratique (acrobatiques et spectaculaires) ne soient plus condamnées par les dirigeants des sociétés de gymnastique.

### Conclusion

Entre 1919 et 1939, l'histoire de la FSGA témoigne de l'amorce de profonds bouleversements, qui s'engagent sans crises ni conflits: l'orthodoxie gymnique ancienne (exercice raisonné, discipline collective, pratique utilitaire et civique) commence à être profondément remise en cause et une gymnastique autrefois dominée (gymnastique acrobatique, spectaculaire et risquée, demandant des efforts physiques violents) tend à s'y substituer.

Le processus de mutation de la gymnastique qui, de pratique conscriptive, tend à devenir une pratique sportive, correspond à une série de transformations qui touchent les sociétés de gymnastique à la fois dans leurs modalités de fonctionnement et dans leur structure sociale. D'un côté, on voit que le pratiquant, initialement exclu des instances de décisions, devient progressivement un membre à part entière. Dans le même temps, les «membres passifs» qui constituaient la base associative sur laquelle s'appuyaient les dirigeants des sociétés de gymnastique sont de moins en moins nombreux à s'intéresser à cette œuvre d'éducation des masses. De l'autre, le moniteur qui était initialement soit pratiquant à l'époque où les sociétés de gymnastique étaient encore des sociétés de jeunes militants francophiles auto-organisés, soit un moniteur militaire embauché par la société de gymnastique pour enseigner une gymnastique conscriptive, est recruté parmi les meilleurs gymnastes: ses compétences ne se définissent plus sur la base du militantisme dont il avait fait preuve sous la domination allemande, ni davantage sur la base de l'orthodoxie de sa formation (à l'*École normale de gymnastique et d'escrime*), mais sur la base de son statut de champion. Enfin, on relève les signes d'une transformation de la structure sociale des sociétés de gymnastique: les classes dominantes abandonnent les fonctions dirigeantes (ou en sont évincées) qui sont investies par les classes moyennes et dominées.

L'exemple de l'évolution de la gymnastique en Alsace montre que la transformation des caractéristiques motrices et symboliques d'une pratique est un processus complexe, faisant intervenir d'autres acteurs que les seuls pratiquants, et d'autres facteurs que la dynamique de la distinction, ou l'évolution des mentalités. Il invite à prendre en compte la structure et le fonctionnement des organisations sportives qui sont le théâtre de cette évolution.

18 - En 1929, lors du congrès de l'USGF, des revendications comparables sont présentées dans le cadre d'un projet de réforme des statuts de l'Union: les cadres techniques demandent que la commission technique fédérale soit démocratiquement élue par les moniteurs des sociétés de gymnastique et que ses compétences soient étendues. Charles CAZALET, président de l'Union depuis 1896, s'y oppose fermement, au point de mettre sa démission en jeu. Les nouveaux statuts sont adoptés et Charles CAZALET quitte la présidence de l'USGF.

Les mutations qui touchent la définition de la gymnastique à partir de l'Entre-deux-Guerres peuvent être comprises en relation avec le fait que des pratiquants d'origine populaire s'affranchissent progressivement de la domination que faisaient peser sur leur pratique des dirigeants issus des classes dominantes. La fin d'une forme philanthropique d'organisation de la gymnastique leur permet d'imposer leur propre définition de la pratique, plus individualiste et compétitive. Mais cette sportivisation demeure

relative dans la mesure où l'excellence gymnique se définit en relation avec la perfection du geste et non en relation avec le niveau de difficulté des exercices réalisés... Tout en étant devenue un sport, la gymnastique demeure fidèle à l'idéal qui l'a fondée en tant que pratique d'éducation de masse.

Jusqu'en 1939, l'objectif de préparation militaire est toujours à l'ordre du jour, ne serait-ce que pour les sociétés qui s'y sont engagées par le biais de l'agrément; le déve-

loppement d'une gymnastique plus compétitive ne remet pas en cause la logique dominante. Les choses changent sous l'État français: le Commissariat à l'EGS tourne le dos à la préparation militaire, pour une part contraint et forcé (l'occupant s'opposerait à la mise en œuvre d'une politique de redressement militaire de la France) et pour une part parce que cette institution est trop marquée du sceau de la troisième République... La guerre ne fait que précipiter une évolution en cours. ■

Les effectifs de la FSGA, 1922-1939

Année	Actifs	Honoraires	Total	Sociétés
1922	8176	11540	19716	125
1923	8176	11540	19716	125
1924	9056	10883	19939	126
1925	7560	12327	19957	128
1926	7600	15452	23652	128
1927	7104	13404	20518	119
1928	7305	13943	21248	128
1929	6692	13350	20342	130
1930	6492	13508	20129	128
1931	6110	13866	19976	127
1932	5796	13065	18861	127
1933	6716	12069	18785	127
1934	5274	11532	16806	128
1935	6477	10972	17449	122
1936	7746	11158	18346	126
1937	7573	11499	18485	122
1938	7319	10789	18108	122
1939	8201	10508	18709	122

Sources : rapports d'activité publiés dans *Le Gymnaste d'Alsace à l'occasion des assemblées générales annuelles de la FSGA, 1922-1939*.

Les dirigeants des sociétés de gymnastique affiliées à la FSGA: 1922-1939

	1922	1930	1939
Propriétaires, rentiers	5	0	0
Chefs d'établissement	32	29	14
Professions libérales	3	4	8
Ingénieurs, chefs de service	5	11	5
Employés, agents	15	18	15
Ouvriers et manoeuvres	3	6	0
Exploitants agricoles	0	2	1
Inactifs, sans profession	3	0	1
Total	66	70	44

Données extraites d'une enquête sur les dirigeants sportifs alsaciens entre les deux guerres, effectuée sur la base d'un relevé des dirigeants (nom, fonction, profession, association sportive d'appartenance) dans le registre des associations des tribunaux cantonnaux, dans les annuaires de l'industrie et du commerce (Ammel et Motte, Havas, 1922, 1930, 1939), dans la presse locale d'information, dans la presse sportive, dans les publications émanant des associations sportives ou des instances fédérales régionales (bulletins périodiques, plaquettes ponctuelles, etc.).

### Bibliographie

ARNAUD P (1987), Le sport en marge ou le poids des pratiques conscriptives. Vitalité et densité du mouvement sportif associatif à Lyon et dans le département du Rhône (1882-1889), In: P ARNAUD. *Les Athlètes de la république: gymnastique sport et idéologie républicaine, 1870-1914*, Toulouse, Privat: 95-124.

BARRULL R (1984) Les étapes de la gymnastique au sol et aux agrès, en France et dans le monde, Paris, FFG.

CAMY J (1983) Les joutes à Givors: un jeu traditionnel devenu sport, Actes du VIII<sup>e</sup> Symposium de l'ICSS, Paris, INSEP: 351-356.

CARITEY B (1992), Le mouvement sportif alsacien (1920-1940): un espace en structuration, Thèse non publiée pour le doctorat nouveau régime en sociologie, Université des Sciences Humaines de Strasbourg.

CHARPIER W (1996) La société des gymnastes en Alsace du milieu du 19<sup>e</sup> siècle à nos jours In: T TERRET. *Histoire des sports*, Paris, L'Harmattan: 11-38.

DEFrance J (1978) L'excellence corporelle symbole de domination. Actes du congrès HISPA, Paris, INSEP: 157-173.

DEFrance J (1978) La fortification des corps, histoire sociale des pratiques d'exercice corporel. Thèse pour le doctorat de III<sup>e</sup> cycle de Sociologie, Paris, E.H.E.S.S.

DEFrance J (1979) Mobilisation et mouvement, *Travaux et Recherches en EPS*, 5: 19-22.

POCIELLO C (1983) *Le rugby ou la guerre des styles*. Paris, Métallé.

TERRET T (1994) *Naissance et diffusion de la natation sportive*. Paris, L'Harmattan.

**Abstract** – B. CARITEY (2000) From conscript gymnastics to sportive gymnastics. 1919-1939: The case of the Federation of Alsatian Gymnastics Associations. *Science et motricité* 40: 3-9.

Between the two World Wars, gymnastics become a sport just as any other sport. An analysis of the history of the *Federation of Alsatian Gymnastics Associations* allows us to understand this mutation which is even more remarkable since the opposition between gymnastics and sports was initially very stiff. This mutation corresponds to a series of transformations affecting the gymnastics associations both in their functioning modalities and their social structure: the gymnast, traditionally excluded of decision making circles, becomes a full-fledged member; increasingly fewer « passive members » are inclined to support the mass education carried out by gymnastics associations; instructors are recruited among the best gymnasts and seem to be more interested in spectacular and sportive gymnastics; upper classes abandon (or are evicted from) leading positions and are replaced by the middle and lower classes, less attached to the principle of moderation which previously prevailed.

**Key-words**: Alsace / Gymnastics / History / 1919-1939 / Sporting organisation / Social classes